

La Ville de Paris condamne fermement la campagne d’affichage anti-avortement survenue ce matin

Ce matin un collectif anti-IVG a utilisé les mobiliers JCDecaux pour afficher de manière sauvage des messages anti-avortement. La Ville de Paris et JCDecaux condamnent fermement cet acte de vandalisme sur le mobilier urbain et la diffusion de ces messages illégaux contre le droit à l’interruption volontaire de grossesse.

Les équipes de JCDecaux ont identifié dès 6h30 ce matin une campagne d’affichage d’un collectif « anti-avortement » sur certains mobiliers urbains diffusant des messages contre le droit de chacune de procéder à une interruption volontaire de grossesse. La cinquantaine d’affiches concernée a immédiatement été retirée. JCDecaux annonce qu’il porte plainte.

Pour Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris chargée de l’égalité femmes/hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains : « la Ville de Paris qui a immédiatement relayé les signalements reçus condamne avec force cet acte odieux qui va à l’encontre du droit des femmes à disposer de leur corps. La Ville va également porter plainte contre le collectif Les survivants ».

Contact presse : 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr